



Zéro phyto : quand la nature reprend ses droits



Une campagne de communication vous informe.

➔ Plus d'infos
www.cabestany.com

Si la loi relative à la transition énergétique du 1^{er} janvier 2017 interdit l'usage des produits phytosanitaires (dits pesticides) dans les espaces publics, Cabestany s'était lancée, dix ans plus tôt, dans une démarche de développement durable avec le projet de ville "Agenda 21". En effet, un large pan sur le respect de l'environnement y était consacré. Cet engagement a ainsi permis à la commune de diminuer précocement l'utilisation des pesticides et donc de recourir à des pratiques horticoles nouvelles.

Aujourd'hui, ne plus traiter les espaces publics avec des produits phytosanitaires signifie l'apparition plus rapide de végétation spontanée dite "mauvaises herbes" sur les trottoirs et est souvent considérée comme indésirable. Or ces herbes, connues par nos ancêtres, doivent être tout simplement redécouvertes.

C'est donc une nouvelle perception du paysage urbain qui doit être acceptée par la population car plus de verdure atteste du respect de la nature et de l'environnement. Il en va de la santé de tous !



Cabestany, précurseur dans ce domaine

Aujourd'hui, la loi interdit l'usage par les villes des pesticides mais Cabestany avait entamé cette démarche bien avant cette date-là à travers le projet de ville "Agenda 21". Ainsi, les actions liées au respect de l'environnement ont permis à la commune de réduire considérablement l'usage des pesticides, minimisant leur impact sur la nature et la santé des habitants.



Engagement de la commune dans le développement durable

2010

Validation de l'Agenda 21

Action 17 : valoriser les espaces publics de manière esthétique et éco-responsable.
Action 26 : lutter contre les pollutions.
"Zéro phyto". 400 L de pesticides utilisés cette année-là.

2011

Agenda 21 de Cabestany reconnu "Agenda 21 Local France" par le Ministère de l'écologie.

Réalisation d'un plan Écophyto par les Services techniques.
130 L de pesticides utilisés, soit -68%.

2014

Validation du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH). Participation financière de l'Agence de l'eau.

2017

Loi de transition énergétique.
0 L de pesticide utilisé.



ACTION 17

- Préserver la biodiversité,
- Plantation d'essences méditerranéennes faibles consommatrices d'eau (vivaces, cactées...) dans les espaces verts,
- Protéger l'environnement des pollutions et préserver les ressources en eau potable,
- Achat de 2 désherbeurs thermiques portatifs en 2007,
- Mise en place de bâches anti-herbe,
- Paillage avec des produits issus du broyage de végétaux,
- Mise en place d'un système de gestion d'arrosage,
- Systèmes de goutte à goutte,
- Réhabilitation des espaces verts.

Co-financiers

L'Agence de l'eau, le Département des Pyrénées-Orientales, le Feder, la Région Occitanie.

LES PESTICIDES

3 catégories : les herbicides contre les mauvaises herbes, les fongicides contre les champignons et les insecticides contre les insectes.

Risques : pour la santé, pour l'environnement et sur l'alimentation.



"Une goutte de produit rend imbuvable l'équivalent de 3 piscines olympique"

Réglementation sur les pesticides

1^{er} janv. 2017

1. Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

L'usage des pesticides est interdit par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades ouverts au public (hors stades et cimetières).

2. Fin de la vente des pesticides chimiques aux particuliers.

2019 Interdiction des pesticides chimiques pour les particuliers.

Une nouvelle perception du paysage urbain

Le patrimoine à entretenir sur la commune comprend 67 km de voirie et 206 espaces aménagés soit 34 hectares (selon une étude menée par Envilyls). Ne plus traiter par les pesticides implique d'appliquer des

méthodes alternatives de travail par les agents des Services techniques et espaces verts. Le résultat à l'oeil nu est moins visible pour les habitants car la nature reprend ses droits et il est important que la population

s'habitue à voir des herbes sur les trottoirs qui ne signifient pas un abandon des espaces mais témoignent, au contraire, de la démarche environnementale.

"Zéro pesticide" ne signifie pas "zéro entretien" !

Patrimoine communal à entretenir

5 000

arbres

22 000

arbustes

34 hectares

de gazon et prairies

67 km

de voirie et près de

100 km

de trottoirs

15 hectares

Superficie totale de la Germanor. 4 terrains engazonnés de 5200m² chacun (soit 2.08 hectares)

Des pratiques horticoles différentes



A la binette

Les agents ont reçu une formation "Certiphyto" en 2014.

Un entretien régulier

L'attention est quotidienne dans la ville et évolue en fonction de la saisonnalité. Deux jours par semaine, "les mardis et jeudis propreté", des secteurs de la ville sont nettoyés en priorisant les zones par le ramassage des déchets et l'entretien des espaces verts et trottoirs.

Prévenir la levée de végétation spontanée

Le paillage des massifs limite l'évaporation de l'eau, la levée de l'herbe et améliore la qualité du sol.

Moins d'eau, plus de végétaux méditerranéens

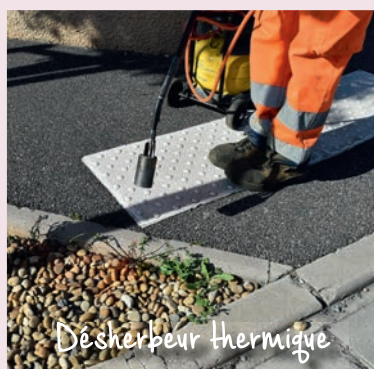
La plantation de végétaux adaptés au climat local permet de diminuer les consommations d'eau d'arrosage.



Au réciprocauteur

Outils et techniques pour désherber

L'entretien des espaces sans produit chimique prend plus de temps à l'agent. Différentes techniques sont utilisées.



Désherbeur thermique

Techniques mécaniques : l'arrachage manuel avec la binette (entretien des trottoirs et massifs), le réciprocauteur (outil de coupe permettant d'éviter la projection de graviers) et l'arrachage à la main. Est utilisé également le désherbage thermique qui crée un choc thermique sur la plante.



Amendements organiques

Entretien des terrains engazonnés de la Germanor par le Service des Sports avec des amendements organiques.



ACCEPTER LA VÉGÉTATION SPONTANÉE !

Les méthodes alternatives ne peuvent se substituer aux produits phytosanitaires de manière aussi efficace. Il faut donc accepter la présence de "mauvaises herbes" sur les trottoirs qui permet la biodiversité.

L'ENTRETIEN D'UN ROND POINT DE 150 M²

AVANT	AUJOURD'HUI
1 agent en 5 mns par pulvérisation d'un pesticide.	2 agents avec des techniques alternatives durant 1 journée.

La ceinture verte préserve l'équilibre

Dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cabestany, la ceinture verte permet l'équilibre entre les zones urbaines, agricoles et naturelles. Ainsi, elle permet de délimiter l'urbanisation et favorise la biodiversité.

Témoignages



Karine Tartas

Adjointe au développement durable, espaces verts et propreté

” La forte volonté municipale d’associer les habitants à la gestion communale s’est notamment traduite par l’élaboration en commun de notre Agenda 21, à partir de 2007, qui a été depuis labellisé par le Ministère.

Lors des ateliers participatifs, était ressortie la nécessité de réduire l’utilisation de pesticides pour l’entretien des espaces verts. Ce souci partagé de préserver notre environnement pour les générations futures a conduit

à l’élaboration d’un Plan écophyto par les services en 2011, ce qui a réduit de façon conséquente l’utilisation des pesticides et permis l’achat de matériel pour les remplacer. Ce plan écophyto interne est devenu un PAPPH (Plan d’Amélioration des Pratiques Horticoles) voté fin 2013 en Conseil municipal.

Aujourd’hui l’État impose ce choix que nous avons fait il y a des années, à toutes les communes, et l’an prochain aux particuliers. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous continuons à rester à votre écoute notamment à travers les réunions de quartiers, pour le développement durable mais aussi tout autre domaine, parce que votre avis et vos propositions sont essentiels dans notre conception de la gestion municipale ”.



Jean Adestro

Apiculteur

” On ne peut que se réjouir de la mise en place d’un plan ”zerophyto” sur la commune de Cabestany.

Tout acte en faveur de la biodiversité doit être encouragé face au déclin annoncé de nombreuses espèces par les scientifiques.”

Les pesticides
tripotent la
mortalité
des abeilles
sauvages



Bon à savoir !

Est-il possible de ne plus utiliser les produits chimiques ?

Oui, d’autres techniques de désherbage existent. Ce sont les techniques alternatives.

Il y aura donc plus d’herbe ?

Oui, les méthodes alternatives contrairement aux méthodes chimiques ne tuent pas les plantes de manière définitive.

Le désherbage chimique à l’aide de machines à dos permettait de traiter plusieurs kilomètres de voirie par jour ainsi que de grandes surfaces d’espaces verts. Les méthodes manuelles sont plus lentes pour un rendu provisoire.

La voirie et les espaces verts seront-ils toujours aussi propres ?

Visuellement non, mais ils le seront en réalité d’avantage. N’oublions pas que la pollution chimique est invisible.

Le regard sur la flore doit évoluer, les zones enherbées ne devront plus être ressenties comme des lieux délaissés mais des zones où l’on accepte d’avantage la biodiversité.

Les herbes dans les carrés d’arbres et en pieds de murs ne seront donc plus une priorité, mais n’hésitez pas à nous aider devant vos habitations en les arrachant de manière écologique.

**SEMAINE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 mai > 3 juin**

➔ Plus d’infos
www.cabestany.com

Mercredi 30 mai

Promenade champêtre intergénérationnelle.

9h30 : Départ de la cave coopérative avec les enfants de l’Accueil de loisirs et le CCAS. Découverte des essences de plantes avec un jeu de piste pédagogique au Bassin Sainte

Camille. Avec la Maison de la Chasse et de la Nature. Ouverte au public.

Vendredi 1^{er} juin

Conférence au Centre culturel J. Ferrat.

18h : « Comment peut-on lutter individuellement contre le réchauffement climatique ? » par Henri Got (ancien Président de l’Université de Perpignan).

Samedi 2 juin

Fête de la Citoyenneté

À partir de 18h : Diffusion de clips sur l’Ecocitoyenneté.

Toute la soirée : stands animés par l’association APEIS avec la fabrication et la vente de bacs à plantes au profit du Secours Populaire et par ALTERNATIBA sur le thème de « la ville à vélo ».

Dimanche 3 juin

Anniversaire des 30 ans des Jardins familiaux.

10h-12h : ateliers pédagogiques « Construction d’un hôtel à insectes » et fabrication d’une « potion » (engrais) pour le potager. Avec l’association LabelBleu. 12h : repas anniversaire des Jardins familiaux. Repas tirés du sac. Matinée ouverte à tous.